

Financement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieurOrganisme responsable et
contactLYCÉE DU PAYS DE SOULE
05.59.28.22.28

Accès à la formation

Publics visés :

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La classe de terminale menant au baccalauréat général est organisée en enseignements communs, en enseignements de spécialité et en enseignements optionnels de manière à préparer progressivement à la poursuite d'études. Les enseignements communs dispensés à tous les élèves sont les suivants (horaires hebdomadaires) : philosophie (4 h); histoire - géographie (3 h), langues vivantes A et B (4 h ; la langue vivante B peut être étrangère ou régionale), éducation physique et sportive (2 h), enseignement scientifique (2 h), enseignement moral et civique (18 h annuelles). En plus des enseignements communs, l'élève doit suivre deux enseignements de spécialité de 6 heures hebdomadaires parmi ceux déjà choisis en classe de première. A titre exceptionnel, le choix d'un enseignement de spécialité différent de ceux choisis en classe de première, est possible après avis du conseil de classe en fin d'année de première. Ces deux enseignements de spécialité sont choisis parmi : 1) arts (un enseignement au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre ou arts du cirque), 2) biologie-écologie (uniquement dans les lycées agricoles), 3) éducation physique, pratiques et culture sportives (pour les élèves ne choisissant pas en terminale l'enseignement optionnel " éducation physique et sportive "), 4) histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques, 5) humanités, littérature et philosophie, 6) langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA ou LVB ou LVC), 7) littérature et langues et cultures de l'Antiquité, 8) mathématiques, 9) numérique et sciences informatiques, 10) physique-chimie, 11) sciences de la vie et de la Terre, 12) sciences de l'ingénieur (enseignement complété par 2 h de sciences physique), 13) sciences économiques et sociales. Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir un enseignement optionnel de 3 h hebdomadaires parmi : mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité "mathématiques"), mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité "mathématiques") ou droit et grand enjeux du monde

...

Contenu et modalités d'organisation

<https://eduscol.education.fr/634/cycle-terminal-de-la-voie-generale>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Bac général - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00605575	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Chéraute (64)	LYCÉE DU PAYS DE SOULE			Non éligible